



Listen to this article

« *Le ver qui ne meurt point le feu qui ne s'éteint point* ».

Marc 9 ; 47, 48.

On sait que Jésus dans son enseignement se servait le plus souvent de paraboles. Il ne faut point l'oublier si nous voulons comprendre notre texte. Comme tant de ses paroles, celles que nous étudions doivent être comprises symboliquement tout comme le contexte dans lequel Jésus avertissait qu'il vaudrait mieux pour un homme se couper la main et s'arracher l'œil et entrer ainsi dans la vie éternelle mutilé que de les conserver et d'être jeté dans le feu inextinguible — la Géhenne. Les peuples qui vivaient au temps du Seigneur étaient accoutumés à un langage figuré. Ils étaient souvent étonnés de celui que le Seigneur employait, comme par exemple lorsqu'il déclarait qu'il était le pain descendu du ciel et qu'à moins qu'un homme ne mangeât sa chair et ne bût son sang, il ne pouvait pas avoir la vie en lui-même (Jean 6 : 41-53). Il n'est pas surprenant que les pauvres auditeurs se soient écriés « *Cette parole est dure qui peut l'écouter ?* » Notre Seigneur parlait de cette façon obscure et il le faisait justement dans l'intention que la majorité ne comprennent pas — « *afin qu'en entendant ils entendent et ne comprennent pas* ». Mais il en donnait l'explication à ses disciples, disant : « *A vous, il a été donné de connaître les mystères du royaume de Dieu mais pour les autres [ceux du dehors] cela leur est dit en paraboles [et en sentences]* ». — Luc 8 :10.

Les vrais disciples de Jésus « enseignés de Dieu » ont appris la signification de plusieurs de ces discours, cependant la foule de la chrétienté ne les comprend pas. Pas plus que nous espérons les rendre compréhensibles aux foules pour qui ils n'ont pas été dits. Ils seront toutefois facilement compris par les gens consacrés au Seigneur, et on peut aussi enseigner au monde ce que veulent dire et ne veulent pas dire ces paroles. Notre désir en provoquant cette discussion repose donc sur ce point. Nous espérons que quelques-uns des fidèles du Seigneur saisiront la signification de ce texte, et nous souhaitons en voir d'autres comprendre au moins que ce langage (de Christ) ne renferme pas la menace de tourments

éternels (bien moins encore d'un lieu de purgatoire entre la mort et la résurrection) pour les pécheurs.

La Géhenne différente de l'Enfer.

Dans d'autres occasions nous avons examiné l'enseignement scripturaire relativement au Shéol de l'Ancien Testament et l'Enfer du Nouveau Testament et trouvé que ces mots se rapportent à la condition des morts, au séjour dans la tombe, dans laquelle les morts ne savent rien du tout ; mais de laquelle ils ont été rachetés par le précieux sang de Christ et de laquelle toute l'humanité sera délivrée par le réveil au matin de la résurrection par Celui qui déclare : Tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu et sortiront (Jean 5 : 25-29). Voyons la signification du mot grec. Géhenne, et alors nous procéderons à son application aux paroles de notre texte.

La Géhenne en grec est une traduction des mots hébreux : « Vallée de Hinnom ». Cette vallée est en dehors de Jérusalem ; jadis, elle formait une gorge profonde et étroite ; mais avec les siècles, elle s'est comblée graduellement et elle ne conserve plus maintenant aucune ressemblance avec son aspect primitif : au lieu d'être une vallée, c'est actuellement un champ fertile. Nous lisons que cette vallée était une limite marquante dans les temps reculés, quand les enfants d'Israël prirent possession de Canaan. — Voyez Josué (18 :16) Il en est parlé dans l'Ancien Testament sous trois noms différents.

1) « La vallée de Ben — ou du fils de Hinnom ».

2) « La vallée du carnage » (Jér. 7 : 32).

3) Topheth. C'est dans cette vallée que le méchant roi Achaz avait établi le culte de Baal et dressé un autel à Moloch. La statue était creuse et renfermait un brasier dans lequel le combustible brûlait jusqu'à ce que la statue fût elle-même incandescente. L'Eternel reprit deux fois les Israélites à cause de cette abomination, par le prophète Jérémie, lequel dans un de ces passages décrit la vallée et lui donne trois noms différents. — Jér. 19 : 2-6.

Lorsque le bon roi Josias introduisit des réformes en Israël et abolit l'idolâtrie, il maudit cette vallée afin qu'elle ne servit plus à aucune espèce d'adoration, bonne ou mauvaise (2 Rois 23 : 10). De là, elle devint synonyme de tout ce qui était bas et vil. On y jeta les

décombres, les ordures de la ville de Jérusalem dans ses profondeurs on entretint des feux alimentés avec du soufre dans le double but de détruire les éléments combustibles et aussi de maintenir la salubrité de la cité les vapeurs sulfureuses étaient alors et sont toujours reconnues comme un désinfectant supérieur, purifiant l'atmosphère et tuant les germes de maladies et de décomposition. Plus tard, pour inspirer la terreur aux malfaiteurs, on jeta dans cette vallée les cadavres des plus vils criminels, les traitant avec mépris, comme un ignoble rebut, dans l'intention d'empêcher le crime.

Où leur ver ne meurt point.

Naturellement, quelques-uns des détritus jetés dans cette vallée, n'atteignaient pas le fond ; mais retenus sur les saillies, ou n'importe comment, n'arrivaient pas en bas et n'étaient pas mis en contact avec le feu de manière à pouvoir être brûlés. En effet le feu n'était pas tant pour brûler les cadavres que pour purifier l'air en détruisant les gaz délétères qui accompagnent la décomposition. De là des vers et des larves qui se jetaient sur les cadavres et les dévoraient.

L'expression : « *Où leur ver ne meurt point* », ne devrait pas être comprise, des vers possédant l'immortalité mais simplement comme affirmant que si les conditions étaient favorables, il n'y aurait rien qui pût détruire les vers et les empêcher d'accomplir l'œuvre complète de la destruction. Pareillement : « le feu qui ne s'éteint point », ne veut pas dire que le feu n'aurait pas pu être éteint, mais qu'on n'avait aucun désir de l'éteindre, aucun droit, aucune permission de l'éteindre — il continuait à brûler, il était fait pour brûler et servait à un bon but en brûlant. Le peuple du temps de notre Seigneur le savait bien. C'est le peuple de nos jours, qui, après quinze siècles d'erreur sur le sujet des tourments éternels, est plus empêché par son défaut de connaissance, de comprendre ce que disait réellement le Seigneur et quel était le sens propre de ses mots.

Application des paroles de Jésus.

Faisons maintenant l'application des paroles de notre Seigneur. Que voulait-il dire quand il disait qu'il vaut mieux se couper une main ou s'arracher un œil qu'être jeté dans la Géhenne ? Nous répondons que ses paroles avaient une double signification. Il y avait là d'abord une certaine leçon pour tous les Israélites mais il y en avait une autre aussi que

relativement peu de ses auditeurs pouvaient apprécier. Tous comprenaient que le Seigneur ne voulait pas parler d'une amputation littérale de la main, ni de l'extraction d'un œil : tous comprenaient qu'il voulait dire qu'on doit couper court avec le péché, qu'il faut l'abandonner même quand un péché est aussi précieux qu'un œil ou qu'une main et qu'un penchant est considéré comme la principale raison d'être de la vie, le plus grand des plaisirs. A tous, cela voulait dire qu'ils doivent éviter une conduite criminelle qui pourrait s'ils y persistaient, les mener de mal en pis jusqu'à être considérés comme assez vils pour être jetés après leur mort dans la vallée de Hinnom — la Géhenne, Topheth ; que leurs corps y seraient consumés, ce qui impliquerait, par conséquent, la privation d'une vie future. Car pour les Juifs, la sépulture impliquait une espérance de résurrection, tandis que la complète destruction dans la Géhenne ne leur laissait aucun espoir par rapport à une vie future.

Pour ceux à qui il fut donné de comprendre le mystère du Royaume, les paroles du Seigneur avaient encore une plus haute portée et voulaient dire qu'eux, étant devenus ses disciples s'étant engagés à le suivre, avaient basé leur vie présente et future sur ses promesses. S'ils étaient fidèles dans le chemin étroit, même jusqu'à la mort, il leur serait accordé la vie éternelle et cela avec la plus haute position possible « la nature divine », ayant une part dans le changement glorieux de la première résurrection. Mais aussi, désormais soumis à l'épreuve pour la gloire, l'honneur et l'immortalité, ceux-ci doivent être vigilants parce qu'ils ont entrepris une affaire sérieuse à tel point que regarder passionnément aux choses qui sont derrière, même regretter dans leur cœur l'offrande du sacrifice de leur être serait la preuve qu'ils sont indignes d'une place dans le Royaume (Luc. 9 : 62). Ces disciples spécialement consacrés doivent reconnaître qu'ils ont non seulement consenti à abandonner le péché pour autant qu'il est en leur pouvoir, mais ils ont également consenti à marcher dans la voie étroite du sacrifice, abandonnant leurs droits et leurs priviléges quant au temps présent, afin de gagner les plus hautes gloires et les bénédictions de la nature spirituelle.

Ils doivent considérer que quelques délicieuses, quelque réjouissantes que puissent être leurs joies terrestres, leurs aises et leurs plaisirs, ceux-ci, s'ils les arrêtaient dans la voie du sacrifice, s'ils les faisaient broncher pendant la course pour le grand prix qui leur est proposé, de sorte que finalement ils manqueraient de gagner la vie éternelle, cela aurait pour résultat de leur faire subir la seconde mort — complète destruction. Ils doivent comprendre que cette seconde mort est l'antithèse, l'opposé de la seconde vie, toute comme la Géhenne au sens littéral était l'extrême antithèse de la vie terrestre. Les auditeurs du Seigneur ne pouvaient en aucun autre sens donner à la Géhenne du feu, la signification de

tourment, car aucune torture n'était permise. C'était seulement, lorsque l'animal ou le criminel était mort que son cadavre était précipité dans la vallée.

La loi divine défendait formellement aux Juifs de torturer aucune créature, ni d'y chercher aucun plaisir, à aucun prix. C'était une coutume païenne (barbare), de livrer des enfants aux flammes dans cette vallée pour plaire aux dieux, coutume que Dieu condamnait ; c'est le même enseignement païen qui nous est venu avec les siècles et qui a pénétré l'esprit des chrétiens au grand désavantage de tous ceux qui y croient tant soit peu ; au grand déshonneur aussi de notre Père céleste, dont les plans sont tous justice et amour et opposés à toute cruauté. L'entendement que tous les auditeurs de Jésus avaient, relativement à la Géhenne, c'est que les allusions au figuré qu'il y faisait étaient dans le sens d'une complète destruction sans espoir de revenir à la vie — destruction ignominieuse de laquelle on ne pouvait se relever. Combien donc, la vallée de Hinnom, la Géhenne, représentait bien la seconde mort

L'étang de feu et de soufre.

Dans le livre symbolique de l'Apocalypse, notre Seigneur nous présente un tableau de la nouvelle Jérusalem d'une part — le royaume en gloire — et au dehors d'elle, il peint la Géhenne, « l'étang de feu et de soufre ». Mettons nous en face de ce tableau, nous souvenant que le livre symbolique est écrit en images, en symboles. Comme la nouvelle Jérusalem représente symboliquement l'Eglise glorifiée dont les douze pierres fondamentales portent les noms des douze apôtres, ainsi la vallée qui est au dehors de la ville est également symbolique. Il nous est dit que dans la ville « *on y apportera la gloire et l'honneur des nations* » (Apoc. 21 : 26) ; c'est-à-dire, ceux seuls qui en deviendront dignes par l'obéissance aux lois du Millénium ; mais ceux qui pratiqueront l'iniquité et la violence n'auront pas la permission d'entrer dans la ville, dans la vie éternelle et dans l'harmonie avec Dieu qu'elle représente, mais ils seront au contraire, comme le dit l'image, jetés dans « l'étang de feu et de soufre » — l'explication en est donnée en ces mots « *c'est la seconde mort* ». — Apoc. 20 : 14.

C'est cette peinture qui pouvait le plus particulièrement représenter la seconde mort. Le feu de la Géhenne est en lui-même un symbole de destruction et jamais de conservation. La combustion du soufre est une autre figure de destruction, car tout ce qui a vie est anéanti par le soufre en combustion. C'est la mort certaine pour toute vie de quelque espèce qu'elle

soit. Même aujourd’hui, si nous parlions par symboles, nous ne pourrions songer à imaginer quelque chose qui représentât plus entièrement, plus complètement la destruction de la vie et de l’être que la figure dont le Seigneur s’est servi « L’étang de feu et de soufre qui est la seconde mort ».

La Géhenne dans l’Ancien Testament.

Dans l’Ancien Testament, cette pensée de la Géhenne — de la seconde mort et de la destruction absolue de laquelle aucun relèvement n'est possible, de laquelle il n'y a pas de résurrection— est parfaitement peinte dans la prophétie d’Esaïe (66 : 24) qui d’écrit les futures conditions de l’église de l’Evangile lorsque complétée, au-delà du voile, elle sera entrée dans la gloire du degré spirituel comme aussi les conditions bénies de l’existence de l’humanité sous le règne des mille ans quand la connaissance de l’Eternel remplira toute la terre et que nul n’aura besoin de dire à son voisin « Connaissez l’Eternel » (Esaïe 11 :9 ; Jér. 31 :34). La prophétie continue par la description des rebelles, en montrant leur entière destruction. Elle nous assure que l’homme de bonne volonté et obéissant, qui adorera alors le Seigneur « *en sainte magnificence* » « *sortira et verra les cadavres des hommes qui se sont rebellés contre lui car leur ver ne mourra point et leur feu ne s’eteindra point et ils seront pour toute chair un objet d’horreur* ».

On remarquera que cette description correspond exactement à celle du Nouveau Testament sur la second mort ; la destruction de la Géhenne. Il n’y a aucune affirmation de tortures contre ces transgresseurs de l’Eternel. Les hommes peuvent prendre plaisir à la torture de leurs victimes ou de leurs ennemis ; mais le vrai Dieu, jamais. — Moloch pouvait demander des sacrifices par les flammes, mais Jéhovah, jamais. La peinture parle de voir les cadavres des transgresseurs ; mais pas de voir ces transgresseurs livrés vivants aux flammes, criant dans les douleurs et dans les tourments, retenus par les fourches de petits diables bruns tout joyeux et éprouvés au feu. Combien plus raisonnable et plus judicieux, est l’enseignement des Ecritures sur ce sujet. Toute notre erreur, notre confusion, sont venues de notre négligence de la parole de Dieu et de notre adhésion aux traditions des hommes, qui, quoique bien intentionnés, furent grossièrement aveuglés par le « dieu de ce monde », par les mêmes sophismes et les mêmes illusions dont il s’est servi pour aveugler le monde entier dans la superstition. — 2 Cor.4 : 4.

Le châtiment de la seconde mort.

Le terme même, seconde mort, implique une première mort. Cette première mort qui entra dans le monde par le père Adam et sa désobéissance a été en vigueur pendant les 6.000 années passées et a englouti la famille humaine. Toute l'humanité est sous le coup de cette sentence originelle, la mort, comme l'apôtre le déclare : « *Par (l'offense) d'un seul homme, le péché est entré dans le monde ; et par le péché la mort, et ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes parce que tous ont péché* ». — Rom. 5 :12.

Nul ne peut tomber sous la sentence de la seconde mort symbolisée par la Géhenne, sans avoir été délivré d'abord de la sentence de la première mort — la mort adamique. La mort adamique eût été une décision éternelle, n'eût été la miséricorde divine qui suscita une rançon pour elle. Par cette rançon, notre Seigneur Jésus apporta le droit de délivrance de la première mort à Adam et à toute sa postérité, il s'ensuit que ce ne sera une mort éternelle pour aucun homme. Mais la pleine délivrance de la mort ne parviendra qu'à ceux qui connaissent Jésus et qui par la foi l'acceptent comme leur Sauveur. Sur tous les autres, reste la condamnation. La majorité des humains est donc encore aujourd'hui sous la condamnation d'Adam à la mort. L'Eglise seulement — ceux qui ont connu les stipulations de Dieu pour notre rétablissement et qui ont accepté ses conditions, qui se sont emparés de Celui qui donne la vie — ceux-ci, seuls sont reconnus comme ayant passé de la mort à la vie — et c'est pourquoi ils sont passibles d'une seconde mort.

Remarquez combien l'apôtre s'arrête intentionnellement sur ce point. Décrivant l'Eglise, la maison de la foi, les croyants, participant au Saint Esprit, etc... il déclare : « *Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la pleine connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés ; mais une attente terrible de jugement et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires* » (Héb. 10 : 26). Cette terrible indignation qui nous dévoreraient comme adversaires de Dieu si nous nous détournions du chemin de la sainteté, semblables à une truie lavée se vautrant de nouveau dans le bourbier, est une autre figure, une autre façon de décrire la seconde mort —l'étang de feu et de soufre — qui est la seconde mort.

Rien d'étonnant que l'apôtre dise à l'Eglise —non au monde : « *Craignons donc que peut-être, puisqu'une promesse d'entrer en son repos nous est laissée, quelqu'un d'entre vous ne paraisse en être privé* » « *car notre Dieu est un feu consommant* ». Notre Dieu n'est pas un feu littéral, mais dans le même sens figuratif il a préparé un étang de feu et de soufre pour

tous ceux qui volontairement et avec connaissance répudient son gouvernement. En ce sens et pour cette classe, il est un feu dévorant (Héb. 4 : 1 ; 12 : 29). Son amour et sa miséricorde ayant fait toutes choses raisonnables et convenables en leur faveur, rien ne pourra épargner à ces coupables volontaires la destruction juste et équitable que l'Eternel a assignée à cette classe : « *Le salaire du péché c'est la mort* », voilà le commandement bref de la loi divine.

La seconde mort pour tous les méchants.

Bien que le monde en général soit encore sous la peine adamique de la mort, de sorte que seuls les croyants consacrés, sont sujets à la seconde mort, maintenant néanmoins les paroles du Seigneur montrent clairement que chaque membre de la race d'Adam racheté par le précieux sang de Christ, aura finalement une pleine occasion d'entrer dans la vie éternelle sous le ministère béni de Christ et de l'Eglise pendant le règne des 1.000 ans. Lorsque « au temps marqué » par Dieu, les masses de l'humanité seront délivrées de la condamnation de la mort adamique et amenées à une connaissance exacte de la vérité, elles seront mises à l'épreuve pour la vie éternelle ou pour la destruction éternelle, la seconde mort — complète destruction (1 Tim. 2 : 4-6), Il ne nous appartient pas de déterminer si le nombre de ceux qui seront définitivement sauvés sera prépondérant sur celui de ceux qui seront perdus dans la seconde mort, mais il nous est donné de nous réjouir de ce que, comme « les morts ne savent rien du tout » dans la première mort, de même, dans la seconde mort, ils n'auront plus conscience d'eux mêmes, ni expériences, ni souffrances ni peines. Leur perte consistera dans la privation de la vie éternelle, et des joies et des bénédictions qui viendront sur ceux qui par l'obéissance aux exigences divines se détacheront du péché et des conditions de la mort par des progrès de restauration et parviendront ainsi jusqu'à cette glorieuse perfection morale et physique perdue par Adam — comprenant les gloires, les dignités et les priviléges qui lui appartenaient.

Réjouissons-nous de plus en plus dans le Dieu de notre salut. — Le Dieu de justice, de sagesse, d'amour et de puissance, dont les attributs sont si harmonieusement coordonnés et « qui opère toutes choses d'après le conseil de sa (propre) volonté ». Celui qui a fait les promesses accomplira finalement son alliance faite sous serment pour bénir toutes les familles de la terre, en se faisant connaître à elles et en leur donnant une occasion de vie éternelle par la semence antitypique d'Abraham Christ et son épouse élue. — Gal. 3 :16-29.